



Relationel au travail urgent

Par **muriele**, le **07/01/2012** à **04:46**

Bonjour,

je travaille depuis 18 ans pour une entreprise de nettoyage je suis un site ou je fais uniquement des bureaux il ya deux mois mon entreprise a signé un autre contrat avec le client là ou je travaille celui ci lui a demandé de me faire partir du site j ai demandé qu elle etait le motif..on m a simplement dit que c etait relationel!depuis je n ai pas eu de nouvelle me concernant donc je continue sur le site.hier mon patron de la société de nettoyage m a téléphoné pour me proposer sur 3h60 que je fais depuis 18 ans. de faire 1h40 sur un autre secteur et le reste du temps rester là ou je suis.je ne perds pas mes heures. en attendant de me trouver un autre site et de me faire partir totalement de celui ci!.je lui ai dis que je n etais pas d accord avec ce qu i me proposait soit on me retire entierement du site pour un autre mais pas accepter sa proposition.je pense que le directeur du site la ou je travaille a changé d avis car il a pas donné suite a mon patron pour me faire partir.on a rien a me reprocher concernant mon travail !je n ai pas compris concernant le relationel...j ai toujours etais correcte avec le personnel du site je pense que c est une excuse de mon patron pour reduire le temps de travail pour les collegues qui reste c est une histoire d argent!!car le contrat a etait signé avec le meme temps mais le double de travaille pour le reste de l'equipe.que me conseillez vous?merci pour votre reponse (.ps)je dois donner une reponse la semaine prochaine si j accepte une partie sur un autre secteur